



Réunion du Comité Directeur  
Procès-verbal n°2023-03-22  
Relevé de décisions

Réunion en présentielle	Le mercredi 22 mars 2023 de 13h30 à 17h00 à Champigneulles
Présidence :	Albert GEMMRICH
Membres Elus :	Ali DJEDID, Mathieu CHAPPAZ, Christophe GEORG, Laurent HETZEL, Jacques HUMMER, Cedric KANTE, Michel KEFF, Damien KELTZ, Joël MULLER, Hervé PAPAVERO, Emeline SAINTOT, Gérard SEITZ, Michel SPINDLER, Olivier TURBE, Christelle VAILLANT
Présidents de districts :	Guy ANDRE, Michel AUCOURT, Daniel FAY, Bruno HERBST, Patrick LEIRITZ, Yann LEROY, René MOLLE, Philippe PAULET, Christophe SOLLNER
Salariés : Président CRA :	Olivier STUDER, Patrice GRETHEN, Frédéric VARAIS, Stéphane VILLEMIN,,
Excusés ou remplacés :	Guy ANDRE, Michel KEFF, Michel AUCOURT remplacé par Marc HOOG, Damien KELTZ, Mathieu CHAPPAZ, Jacques HUMMER, Cédric KANTE, Hervé PAPAVERO, Laurent HETZEL,

Le Président Albert GEMMRICH salue l'ensemble des membres et ouvre la réunion.

## 1 Approbation du PV du Comité Directeur

- Le PV du Comité Directeur du 30 janvier 2023 est approuvé à la majorité.

## 2 Dossiers clubs

Le tableau des mouvements de clubs, affiliations, changement de nom, changement de type, groupement de club, inactivités, radiations, et reprises d'activités sont validés ci-dessous.

### 2.1 Mouvements

Nouvelle Affiliation : District Vosges - FC SPITZEMBERG

Inactivités : District Mosellan US SCHNECKENBUSCH - FC La VERRERIE SOPHIE STIRING - District Alsace FC TRIMBACH-

Radiations : District Marne FC ROME – FRAUENFUSSBALL SPORT VERREIN REIMS

- Le Comité directeur valide les mouvements de clubs.

### 2.2 Demande de dérogation

Le club de Mulhouse qui n'a pas d'équipe Séniors féminine en district demande une dérogation pour deux joueuses, afin de participer au championnat seniors R1.



- Le Comité directeur favorable à l'application stricte de la réglementation souhaite que la commission d'appel reprenne le dossier pour étude du respect des délais et des circonstances de la demande.

### 3 Commissions

#### 3.1 Commissions Bénévolat et Distinctions

La commission régionale « bénévolat et distinctions » après consultation de ses membres a adressé pour examen et validation au Comité Directeur de la Ligue différents documents :

- Répartition des distinctions fédérales de la promotion 2022 (saison 2022-2023).
- Répartition des places à la journée nationale des bénévoles 2023.

La commission souhaite également que soit reconduite la mesure adoptée en 2021-2022 concernant les 11 jeunes bénévoles à distinguer pour la présente saison en attribuant une dotation identique pour la saison 2022-2023 et dont le coût avait été pris en charge par la ligue (la dotation correspond à celle attribuée aux « bénévoles du mois »).

- Le Comité Directeur valide les répartitions et le projet de distinction de 11 jeunes bénévoles

#### 3.2 Commission Féminisation

##### 3.2.1 Bilan du séminaire

Le projet s'inscrit dans la lignée de l'Appel à projets Toutes Foot proposé par la FFF ; plus précisément sur l'axe 2 de l'appel à projets :

« favoriser la mixité dans la prise de responsabilité ».

Le choix a été fait de mettre en place une action structurante pour inciter les femmes à s'engager, à aller plus facilement vers la prise de responsabilités, à devenir des actrices qui comptent dans la gouvernance du football en Grand Est.

Ainsi, la LGEF a organisé à Tomblaine un séminaire « Fées du Foot » en date des 3 et 4 mars 2023, fruit de plusieurs mois de réflexion et de concertation multicanal. Il a été organisé par un groupe de travail autour de salariés, membres du comité directeur et bénévoles de commissions.

Plusieurs objectifs pour cette action dont deux majeurs :

- Faire se rencontrer des femmes issues de l'ensemble du territoire et créer un réseau d'échanges.
- Créer une dynamique pour permettre la duplication de telles actions en proximité sur les territoires des Districts de la LGEF et une représentativité de l'ensemble des territoires qui font la LGEF.



### Objectifs secondaires :

- Ouvrir plus largement les débats et faire intervenir les avis et expériences d'autres femmes engagées dans d'autres sports ou d'autres milieux.
- Provoquer une prise de conscience sur l'existence d'obstacles moins visibles à la prise de responsabilité des femmes dans les fonctions gouvernantes du sport (et du football en particulier) (sexisme ordinaire, histoire d'Alice Milliat).
- Permettre d'intéresser les participantes à des actions de développement des compétences par la mise en place d'ateliers et informations sur la formation de dirigeants.
- Identifier les profils et potentiels parmi les participantes et recenser les besoins en accompagnement.
- Action innovante et d'envergure qui permet une représentativité des territoires.

### Bilan synthétique :

#### - Quelles fonctions dirigeantes ? :

Toutes, sans exception doivent être ouvertes aux personnes qui ont envie de s'impliquer sans considération de genre. Il a été mentionné que si une personne est élue sans mission particulière, elle a toute latitude pour créer sa mission.

#### - Quels freins ? :

Assurer le triptyque famille / travail / engagement reste quelquefois compliqué, il y a des choses à changer encore de ce point de vue-là, notamment dans la répartition de la charge de travail familiale au sein du couple. Ce frein explique aussi en partie les périodes de la vie dans lesquelles les femmes sont plus susceptibles de s'engager (pas d'enfants ou enfants déjà plus grand facilite l'engagement)

Le regard des autres et les mentalités et comportements qui restent très genrés, surtout dans le sport et surtout dans le football.

Le syndrome de l'imposteur, la peur de ne pas être à la hauteur, qui semble être un produit de l'histoire et des habitudes mais qui est très présent et plus chez les femmes que chez les hommes.

#### - Quels leviers ? :

La formation (mais pas nécessairement en amont de l'engagement, peut se faire au fil de l'eau). La montée en compétences semble être un terme plus apprécié.

La notion de réseau, de communauté, de solidarité. Prise de conscience que les problématiques sont générales et partagées par de nombreuses femmes y compris d'autres milieux.

- La soixante de participants a beaucoup apprécié ce temps d'échange, de partage et de formation
- Les retours des participantes ont fait mention du manque de représentativité des districts dans la table ronde consacré au dialogue avec les instances.

Ce séminaire a permis une prise de conscience que les problématiques sont générales et partagées par de nombreuses femmes y compris d'autres milieux. Il est le début des actions réalisées par la LGEF dans ce domaine. Des propositions seront faites ultérieurement pour poursuivre dans cette voie.



- Le Comité directeur remercie et félicite les organisateurs de cet évènement, point de départ des actions visant à permettre aux femmes de s'engager en plus grand nombre (pour rappel, 25% de femmes dans les instances dirigeantes des ligues en 2028).

### **3.2.2 Proposition Référente du CD Commission Féminine**

Michel SPINDLER propose la nomination d'Emeline SAINTOT en tant que référente du Comité Directeur au sein de la commission féminine.

- Le Comité Directeur valide la proposition de nomination d'Emeline SAINTOT en binôme avec Michel SPINDLER actuel référent.

### **3.3 Commissions régaliennes**

Mise en retrait temporaire à sa demande de Michel FRICOT (CRD CA) en accord avec Avilio Nuñez.

Un appel à candidature est publié pour renforcer les équipes de la CRD (secrétariat, instructions)

Il y aura une réunion de travail le 11/03 entre la CRD et la commission d'appel.

- Le Comité Directeur valide le retrait temporaire de Michel FRICOT et prend acte de la publication de l'appel à candidature.

### **3.4 Commission des compétitions**

La Coupe du Grand Est Féminines aura lieu le samedi 10 juin 2023 à Blénod.

La Coupe du Grand Est Seniors et jeunes le samedi 17 et dimanche 18 juin 2023 à Raon l'Étape.

- Le Comité valide les lieux d'organisation.

### **3.5 Commission Esport**

La LGEF organise la 4ème édition de l'eCup FFF – Phase Régionale. Tous les licenciés du Grand Est peuvent y participer. Une phase régionale organisée et gérée par la LGEF se déroulera en ligne du 15 au 20 mars 2023. A l'issue de cette phase,

16 joueurs issus de l'ensemble du Grand Est se qualifieront pour la phase finale en présentielle le 25 mars 2023.

La Finale Régionale se déroule toute la journée du samedi 25 mars 2023 dans les locaux du FC Metz Stadium.

Cet évènement a pour but de promouvoir le pratique du eSport au sein des clubs de la régions Grand Est et d'offrir une nouvelle pratique aux licenciés.

- Le Comité Directeur valide l'organisation de cet évènement



#### **4 Jeux Olympiques 2024**

Réflexions et propositions sur le projet régional d'animation des JO Paris 2024.  
À la suite de plusieurs réunions portées par Frédéric Acker pour l'ETR : l'idée est d'anticiper la saison 23/24 sur le sujet.

Proposition d'organisation d'une tournée portée par la LGEF avec à minima une étape par District :

Chaque étape aura la même philosophie « Le foot fait ses Jeux », le concept sera finalisé par le groupe de pilotage régional :

2 journées possibles : une à destination des licenciées une autre ouverte également aux institutions (Scolaire, Publics adaptés ...)

Chaque étape mettra en avant toutes les pratiques du football (Foot réduit, Parcours, Fouts loisirs, ateliers arbitrage Educatifs ...) et s'ouvrira aussi à différents publics (Foot adapté / Cécifoot ...)

Remarque : au-delà des dates portées par la LGEF, Les districts pourront ajouter des journées selon leurs possibilités et leurs souhaits.

Responsables du Groupe : Frédéric Acker et Joël Muller / Animateur : S. Bremont  
1 Resp. de chaque District désigné par le Président du District et Christelle Vaillant.  
Patrice Grethen reviendra vers les Présidents de District pour la désignation de leur représentant.

- Le Comité Directeur valide les projets et le groupe de pilotage

#### **5 Conventions d'objectifs LFA 2022-2023**

Il y a eu 2 réunions de travail entre les présidents de districts et des membres du CD, après de nombreux échanges un consensus s'est dégagé sur la pertinence du choix des différents critères de répartition, en apportant un soutien particulier avec un effort substantiel de plus de 48 K€ de la Ligue en faveur des districts.

- Le Comité Directeur valide la répartition 2022-2023 de la convention d'objectifs de la LFA.

#### **6 Finances**

##### **6.1 Situation des clubs**

- ❖ Il y a quelques clubs qui présentent des difficultés inquiétantes avec des montants importants qui font l'objet d'un suivi spécifique.
- ❖ Les clubs qui n'ont pas régularisés, qui n'ont pas proposé d'échéancier et qui ont une dette supérieure à 500 euros ont été envoyés à la commission sportive selon la procédure. Un point a été fait sur le planning et l'importance de communiquer d'éventuelles sanctions pour les clubs concernés le plus rapidement possible avant le début de saison 2023-2024.



- ❖ F. Varais enverra la situation des clubs tous les 15 jours aux présidents de district. Une coordination de la communication dans les 2 sens est nécessaire sur le fait qu'un club peut avoir une dette dans les 2 instances, régler une dette auprès du District et pas auprès de la LGEF (et inversement). La LGEF propose d'intégrer la dette des districts sur communication des Districts de cette dette au sein du tableau de suivi et de communiquer régulièrement sur l'évolution de la régularisation de cette dette.
- ❖ Chaque validation d'un échéancier de club par la LGEF sera communiquée aux Districts

## 6.2 immobilier

Présentation synthétique et comparative des charges liées aux 3 bâtiments de la LGEF. Il en ressort les points suivants

- ❖ Les charges globalement ne pèsent pas de manière significative sur le budget de la LGEF environ 150 K€ sur un montant de 10 000 K€
- ❖ Au sein de ce coût global, les charges liées à l'énergie sont incluses. La LGEF est par conséquent faiblement impactée par une variation importante des prix de l'énergie
- ❖ Il y a des différences entre les bâtiments mais jugés comme non significatives

## 7 Contrôle honorabilité-Retrait de licence

Depuis la saison 21-22, la FFF dépose des listes auprès du ministère.

La saison dernière, nous avons eu un cas identifié qui a été traité en Comité directeur.

Cette saison 22-23, les arbitres sont également concernés. 4 cas ont été identifiés dans le Grand Est.

Proposition :

Activation de l'article 85.5 des règlements généraux (retrait de licences)

Application systématique du retrait de licences pour les nouveaux cas.

- Le Comité Directeur valide ces propositions

## 8 Le point sur les Groupes de travail

### 8.1 Groupe incivilités violences

Les éléments demandés aux participants lors de la première réunion n'ont pas encore été transmis et recueillis.

Un rappel est fait à ce sujet afin qu'une deuxième réunion puisse être organisée.

### 8.2 Commission de l'arbitrage

La LFA et la DA précise par un courrier de la commission médicale que les arbitres ne peuvent plus faire 2 matchs en 2 jours. Cependant un arbitre peut être arbitre central un jour et arbitre assistant le lendemain ou inversement.

Le Comité Directeur considère que cela n'est pas possible dans le foot amateur.



En séance Christophe SOLLNER après avoir pris contact avec le Président de la LFA Vincent NOLLORGUES, indique qu'un courrier rectificatif de la commission médicale sera transmis pour rectification.

### **8.3 Groupe statut financier**

Le groupe de travail qui s'est réuni plusieurs fois pour étudier l'évolution du Statut Financier.

Les constats sont les suivants :

- ❖ pas d'évolution depuis 7 ans
  - ❖ une inflation de 11,5 % sur la même période avec perspective haute pour la prochaine saison
  - ❖ des éléments comparatifs avec les autres ligues mettant en avant que la LGEF est dans une fourchette plutôt basse, une évolution du statut est nécessaire
  - ❖ Une volonté d'accompagner les efforts de pédagogie et de communication nécessaires autour des comportements et incivilités par des sanctions financières
  - ❖ Des débats constructifs entre tous les membres du CD ont validé la nécessité de faire évoluer le statut financier.
  - ❖ Une présentation définitive du nouveau statut sera faite lors de la prochaine commission des finances avec la volonté de transparence vis-à-vis de tous les acteurs du football dans la LEGF via des réunions de territoire
- Le Comité Directeur valide les lignes directrices suivantes d'évolution du statut financier :
- Une augmentation du tarif des licences (arrondi à l'euro supérieur et une augmentation plus importante pour les licences seniors et vétérans)
  - L'instauration d'un droit de mutation pour les U12 et U13
  - Quelques ajustements tarifaires mineurs
  - En contrepartie d'une augmentation des licences plus conséquente que celle proposée par le groupe de travail, un engagement des districts à ne pas augmenter leur propre statut financier.

Le groupe demande l'organisation de la communication à travers 3 réunions en visio et 3 réunions en présentielles sur les 3 territoires avant l'AG soit 6 au total.

### **8.4 Groupe arbitrage performance**

Performance 2024 - Plan de développement de l'arbitrage :

- ❖ 4 réunions de travail sur le sujet en présence des Présidents de Districts et des CDA. L'ambition initiale a été revue à la baisse pour aboutir à un consensus pour le recrutement d'un CTA recrutement et fidélisation en CDD avec la signature d'une convention LIGUE-DISTRICTS
- Le Comité Directeur valide le plan de développement de l'arbitrage présenté.



## 9 Technique

### 9.1 Déploiement des Formations d'Educateurs 2023/ 24

Pour répondre aux obligations de France Compétence, La FFF a dû modifier l'ensemble de l'architecture de Formations d'Educateurs. A partir de 2023/24 deux parcours différents seront proposés aux responsables d'équipes qui souhaitent s'engager dans une formation d'éducateurs.

Une filière bénévole et une filière professionnelle

**Filière Professionnelle : Evolution des TFP (Titres à Finalité professionnelle)**

- Maintien de l'existant au niveau de l'Apprentissage et du BEF.
- Mise en place d'un BMF option Enfant / Jeunes
- Mise en place d'un BMF option Jeunes / Seniors.

**Filière Bénévole : Evolution complète.**

- 3 diplômes fédéraux : Responsable Ecole de Foot / Coach Jeunes / Coach Seniors.
- 5 CFi (Certificats Fédéraux Initiateurs) : U6-U9 / U10-U13 / U14-U19 / Seniors / Projet Club.
- 4 CF (Certificats fédéraux) de spécialité : Futsal / Préparateur Physique/ GB / Beach Soccer

*Toutes les formations DF et CFi seront programmées à l'identique sur les 3 territoires.*

- 8 attestations Fédérales : Pratique Féminine / Arbitrage/ Handi-Foot/ Ethique et intégrité / Fit foot/ Foot en marchant/ Golf Foot / Futnet.

*La programmation des AF sera réalisée selon le projet de développement de chaque District.*

Pour anticiper le déploiement de ces formations sur le Grand Est : un document élaboré par Fabrice Villiere avec l'ETR a été présenté lors du comité. Les échéances à venir :

Lancement des BMF et BEF (inscriptions Mars / Avril 2023) et finalisation programmation 23/24 = mai et juin 23.

En lien avec l'IR2F : Des webinaires d'informations seront mis en place à destination des clubs avril mai et juin.

A noter les Impacts et évolutions Statut des jeunes et obligations des clubs (Compétitions régionales) Le groupe de Travail validé par le CD LGEF fera des propositions d'aménagements pour la saison 2023/2024. Ces ajustements tiendront compte de l'évolution de la pyramide des compétitions et de la nouvelle architecture des formations mise en place par la FFF.

### 9.2 Pôle Espoirs Féminins : évolution du lycée vers le collège

Cette évolution s'inscrit dans le cadre de la création possible des centres de Formations au sein des clubs.

Sous l'impulsion de Sandrine Ringler (pour l'ETR) et Stéphanie Trognon (Directrice du pôle) des réunions d'échanges avec clubs concernés par la création possible de CDF féminin (Reims / Metz / Strasbourg) sont en cours.

Les perspectives : Bascule du lycée au collège envisagée pour 2026/27. (date à confirmer)





### 9.3 Informations diverses

- **Lutte contre les violences (HARCELEMENT)**

Une réflexion est en cours au niveau de l'ETR sur ce sujet.

Une réunion de sensibilisation à destination des 35 conseillers techniques de la Ligue a été organisée :

Thème : Sensibilisation violences dans le sport.

Les points évoqués : Contexte/Etat des lieux : Les violences et leurs conséquences, Comment PREVENIR ? Les bonnes conduites à adopter, Comment REPERER les Violences sexuelles ? Comment SIGNALER/TRAITER ?

Projets futurs : interventions à destination des éducateurs dans le cadre des Formations, des sections sportives, des clubs.

Rapprochement avec des structures compétentes sur cette thématique (ex. : Association Colosse au Pied d'argile).

- **Expérimentation U13 F : Offre de pratique différente**

Expérimentation Printemps 2023 LGEF / District Meurthe et Moselle

Pourquoi ? 50 % des licenciées U11F ont arrêté en U13F.

Donner un nouveau souffle à la pratique : proposer aux joueuses un menu de saison attractif

Objet : Attirer et fidéliser les licenciées. Expérimenter sur un territoire pour envisager un déploiement à plus grande échelle. Créer du lien Interclubs.

Mise en place : Projet FUN FOOT de mars à juin 2023

Alternance de Pratiques : Futsal / Foot à 5 / FIT FOOT / Foot en marchant / Festi Tour / Golf Foot / Journée finale Loisir

Plus d'informations :

Claire LEFEVRE, CTR DAP Pratique Féminine / Pierrick GACH, Assistant District Meurthe et Moselle.

- Expérimentation U15 F : Compétitions LGEF

Pourquoi ? : Améliorer la structuration de nos compétitions féminines pour le PPF. Avoir une division de qualité en U15F permet à nos meilleures joueuses d'avoir une compétition de qualité en complément des sections sportives 4<sup>ème</sup>-3<sup>ème</sup> où elles s'entraînent déjà 4 à 5 fois par semaine. Certaines équipes évoluent déjà dans une compétition U15F foot à 11 dans une compétition féminine (en Alsace) d'autres équipes sont obligées de s'engager dans des compétitions masculines (FC Metz, AS Nancy Lorraine), d'autres encore ne font que des matchs amicaux (Stade de Reims). Cela permettrait d'avoir nos meilleures équipes dans un même championnat et cela irait avec l'évolution du pôle espoir féminin qui bascule du lycée au collège.

Objet : Permettre à nos meilleures joueuses de pouvoir bénéficier d'une compétition qualitative sur le plan footballistique dans notre Ligue.

Mise en place : l'expérimentation de cette saison, très positive pour l'instant (retours clubs / coachs / joueuses), nous amène à envisager la création d'une R1F en U15F pour les 12 meilleures équipes de notre Ligue. 3 dates (Mercredis) vont avoir lieu au printemps : 29 mars, 26 avril et 24 mai 2023.



A l'issue de ses plateaux, nous serons en mesure, après échanges avec l'ensemble des clubs de proposer une pratique de haut niveau régional pour nos meilleurs clubs, équipes, joueuses.

Plus d'informations :

Sandrine RINGLER, CTR PPF Féminin / Maxime RINIE Resp. des Compétitions

## **10 Intervention Christophe SOLLNER membre du BELFA**

### **10.1 Les dossiers ANS**

Ils viennent d'être mis à disposition des clubs des districts et des Ligues. Les actions concernées n'ont pas beaucoup évoluées, il faut faire très attention aux délais de réponses qui ont été raccourcis. L'enveloppe financière à répartir a été légèrement diminuée.

### **10.2 Les nouvelles pratiques**

La réunion prévue le 19 mars avec la LFA a été reportée à une date ultérieure compte tenu du non retour de 7 districts sur les 9 du document préparatoire. Il convient de le compléter en fonction des actions qui existent dans chaque territoire et de le retourner à la Ligue qui fera la compilation. L'objectif est d'avoir une vision d'ensemble du territoire qui permettra à la LFA de mieux diriger son soutien.

### **10.3 Les terrains Foot5 et futsal extérieurs**

Ces équipements peuvent bénéficier de 50% de subvention dans le cadre de l'opération 5000 terrains de l'Etat et d'un abondement de 30 % de la FFF sur le même dossier.

La prochaine commission nationale d'attribution se réunira début mai

Il est donc important de relancer les clubs ou villes candidats pour que les dossiers soient déposés dès le mois d'avril.

## **11 Intervention Bruno HERBST représentant du bureau du collège des Présidents de Districts**

Les Présidents de Districts ont optés majoritairement pour la démission de Noël le Graët.

En ce qui concerne le maintien du COMEX, les résultats définitifs font apparaître une faible majorité puisque 49 votants soit 56% souhaitent le maintien alors que 39 votants soit 44% sont contre.

Un courrier a été adressé à Philippe DIALLO pour lui souhaiter de réussir dans son mandat par intérim, et de réclamer que l'on accorde au football de base davantage de voix.

Philippe DIALLO a indiqué que 2 présidents de districts devraient intégrer le Comex en remplacement des deux démissions enregistrées.



D'autre part il est fait un appel à candidature pour le poste de Directeur (ice) Générale en remplacement de Florence Hardouin pour fin avril au plus tard.

Pour le sujet de la nouvelle gouvernance une dernière réunion aura lieu le 07 avril avec comme mot d'ordre recherché : la démocratie.

Enfin le congrès ANPDF du secteur 3 aura lieu les 5 et 6 mai à Gérardmer.

## 12 Informations diverses

Pour la Bourse aux projets la remise des prix sera effectuée à une date fixée lors du prochain Comité Directeur.

Pour les formations des clubs à la sécurité un calendrier est en place il sera porté sur le site.

## 13 Calendrier des réunions

Lundi 03 avril à 18h00 Présidents districts en visio

Samedi 08 avril à 14h00 à Giraumont

Mercredi 12 avril à 18h00 CD en visio

Jeudi 04 mai à 18h00 Présidents district en visio

Samedi 22 avril à 10h00 : forum sur le développement de l'emploi dans les clubs

Mercredi 26 avril : venue de la LFA

Samedi 13 mai horaire à définir CD et commissions des finances

Samedi 24 juin à 09h00 Assemblée Générale à Villers Les Nancy

**Michel SPINDLER**  
Secrétaire général

**Albert GEMMRICH,**  
Président